

Commissaire priseur à l'étranger ?

Par **Azure84**, le **29/07/2015 à 16:58**

Bonjour à tous.

Alors voilà, la profession de commissaire priseur m'attire énormément, car elle me permettrait de réunir mes études du droit qui me passionne, mais aussi ma passion pour l'art. Le seul problème, c'est que j'aimerais plus tard pouvoir habiter pendant un certain temps dans un pays étranger et je souhaitais savoir si le métier avait une équivalence dans les autres pays (Europe, Canada, États-Unis). J'ai beau chercher sur le net, je ne trouve pas de réponse précise.

Je voulais donc savoir si des personnes étaient au courant et si oui, quelles démarches faut-il faire... ect.

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Emillac**, le **29/07/2015 à 21:38**

Bonsoir,

[citation]Alors voilà, la profession de commissaire priseur m'attire énormément, car elle me permettrait de réunir mes études du droit qui me passionne, mais aussi ma passion pour l'art. Le seul problème, c'est que j'aimerais plus tard pouvoir habiter pendant un certain temps dans un pays étranger et je souhaitais savoir si le métier avait une équivalence dans les autres pays (Europe, Canada, États-Unis).[/citation]

Ben forcément ! Sinon, ils feraient comment **Sotheby's** (New-York) et **Christie's** (London) ?

[citation]J'ai beau chercher sur le net, je ne trouve pas de réponse précise.

[/citation]

Bizarre ! Forcément, ça doit se trouver. Vous avez été faire un tour sur leurs sites internet, à la rubrique "Careers" ?